DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 MAI 2022

Délibération n°2022.05.063

Election d'un.e représentant.e suppléant.e de GrandAngoulême au Syndicat mixte du bassin de rivières de l'Angoumois (SyBRA)

LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 mai 2022

Secrétaire de Séance : Françoise COUTANT

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à François ELIE**,** Didier BOISSIER DESCOMBES à Michel BUISSON**,** Sophie FORT à Gérard LEFEVRE**,** Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU**,** Raphaël MANZANAS à Fabrice VERGNIER**,** Annie MARC à Yannick PERONNET**,** Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ**,** Catherine REVEL à Gérard DESAPHY**,**

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Catherine BREARD, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Corinne MEYER, Sylvie PERRON, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Valérie SCHERMANN, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022	**DÉLIBÉRATION N° 2022.05.063**
ORGANISATION DE LA STRUCTURE	Rapporteur : Monsieur BONNEFONT
ELECTION D'UN.E REPRESENTANT.E SUPPLEANT.E DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE RIVIERES DE L'ANGOUMOIS (SYBRA)	

Par délibération n°2020.07.140 modifiée par les délibérations n°2021.05.093 et 2021.10.194, vous avez désigné les représentants de GrandAngoulême au comité syndical du Syndicat mixte du bassin de rivières de l'Angoumois (SyBRA).

Il convient aujourd'hui de procéder à l'élection d'un.e représentant.e suppléant de GrandAngouleme dans cette structure.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale, l'article L5721-2 du code général des collectivités territoriales précise que « le choix de l'organe délibérant, peut porter sur l'un des membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

Cette élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur le Président propose la candidature de Fabrice BOUSIQUE. La candidature de Bernard BOUCHERE est proposée par Chantal DOYEN-MORANGE. Il est procédé au vote à scrutin secret.

Vu le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 67
Nombre de bulletins blancs : 10
Nombre de bulletins nuls : 1
Suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 34

Fabrice BOUSIQUE a obtenu 18 voix.
Bernard BOUCHERE a obtenu 38 voix.

Bernard BOUCHERE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu représentant suppléant au Syndicat mixte du bassin de rivières de l'Angoumois (SyBRA).

Certifié exécutoire	
Reçu à la préfecture de la Charente le : **02 juin 2022**	**Affiché le :** **02 juin 2022**